

Lignes directrices

Bourses de stage international Duchesnay à l'intention des résidents en obstétrique-gynécologie

Information générale

La Fondation canadienne de la santé des femmes attribue deux Bourses Duchesnay par année à des résidents en obstétrique-gynécologie qui souhaitent suivre une formation facultative dans un centre de santé d'un pays en voie de développement. Les bourses couvrent de quatre à huit semaines de formation et le montant varie entre 2 500 \$CA et 4 500 \$CA en fonction de la durée du stage. Une somme forfaitaire équivalant à 700 \$CA sera accordée au superviseur local du stage.

Critères et documentation nécessaire aux fins de soumission

Pour être admissible à la bourse, vous devez envoyer les documents suivants :

- le formulaire de demande de la Bourse Duchesnay;
- une lettre de deux pages maximum décrivant les objectifs de l'expérience sur le terrain et les liens avec vos projets de carrière;
- une preuve d'inscription;
- une autorisation écrite d'un superviseur canadien;
- des renseignements sur le centre de soins de santé d'accueil accompagnés d'une lettre du superviseur local du stage de formation, et
- un curriculum vitae.

La SOGC organise des projets dans plusieurs pays, y compris au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal, en Ouganda, au Guatemala, en Guyane, en Haïti, en Bolivie et en Ukraine. En choisissant d'effectuer un stage de formation dans un des pays susmentionnés, le candidat se verrait offrir un appui de la SOGC dans la planification de son projet.

Admissibilité

- Les candidats doivent être citoyens canadiens et professionnels de la santé des femmes dans un établissement de soins de santé canadien;
- Les candidats doivent démontrer leur sens du leadership, par des activités liées au service public ou au niveau communautaire dans un pays en voie de développement.

Date limite pour le dépôt de la demande

La date limite pour le dépôt de la demande est le 15 février. Les soumissions reçues au-delà de cette date seront inadmissibles et ne seront pas examinées. Il incombe au candidat de s'assurer que tous les critères soient respectés.

Veillez noter : Les candidats doivent s'assurer que leur soumission a bien été reçue. S'ils n'ont pas reçu de confirmation, ils sont tenus d'en informer la FCSF (un courriel de confirmation de la Fondation reconnaissant avoir reçu la soumission est envoyé dans les 48 heures ouvrables suivant la réception).

Processus de sélection

Le Comité de sélection sera composé d'un représentant de la FCSF, d'un représentant du Programme international de la santé des femmes de la SOGC (PISF), du président du Comité de la santé internationale des femmes de la SOGC, d'un représentant de l'APOG et de la directrice administrative de la FCSF en tant que membre sans droit de vote. La FCSF procédera à une présélection qui n'aura pour objectif que de confirmer que les dossiers reçus sont complets et que les candidatures soumises respectent les prérequis.

Les lignes directrices de sélection sont les suivants :

- démontrer un intérêt envers l'initiative du stage de formation;
- l'appariement entre le profil du candidat, le projet de stage de formation et les besoins dans le domaine;
- l'application future de l'expérience qui sera acquise sur le terrain.

La FCSF communiquera avec les récipiendaires. Une somme équivalente à 80 % de la valeur totale du stage de formation leur sera envoyée le mois suivant l'approbation de leur projet par le Comité de sélection. Les fonds doivent être utilisés dans les douze mois suivants, à défaut de quoi ils devront être remis à la FCSF. Le superviseur local recevra la somme forfaitaire prévue (700 \$CA) à la fin du stage de formation. Dans un intervalle d'un mois suivant la fin de leur stage de formation, les récipiendaires doivent présenter leur billet d'avion (y compris leur carte d'embarquement) à la FCSF, un rapport sur le stage de formation et une évaluation du stagiaire sur place par le superviseur local. Le récipiendaire doit également faire une présentation au colloque international sur la santé des femmes dans le cadre de la conférence clinique et scientifique annuelle de la SOGC à la suite de son stage.

Responsabilités et rapports des candidats sélectionnés

- Achat du billet d'avion;
- Passeport et visas, le cas échéant;
- Assurance-maladie;
- Vaccins;
- Logement sur place;
- Confirmation des dates d'arrivée et de départ auprès du superviseur local;
- Nous encourageons tous les candidats à soumettre au donateur et à la Fondation une lettre et un rapport final comprenant des photos, des vidéos ou un blogue qui décrivent l'expérience de façon créative.
- Présentation (orale, par affiche ou vidéo) au colloque international sur la santé des femmes de la SOGC (les frais de déplacement peuvent être couverts par la FCSF) l'année suivant l'obtention de la bourse.

Parlez-nous de votre expérience...

Partagez l'expérience que vous avez vécue pendant votre séjour avec vos collègues et amis qui sont passionnés par le domaine de la santé des femmes. Votre rapport final devrait présenter non seulement votre contribution pendant votre stage, mais aussi ce que vous en avez retiré. Nous encourageons nos participants à soumettre leur rapport final d'une façon créative et interactive, par exemple une vidéo, un blogue, un blogue vidéo ou tout autre format qui peut être facilement transmis par les réseaux de médias sociaux. Les rapports finaux doivent toujours comprendre la mention du soutien financier de Duchesnay et de la FCSF. On demandera aux candidats sélectionnés leur permission pour afficher leur rapport sur les sites Web de la FCSF et de Duchesnay.

Remise de prix et présentation du stage

Le gagnant sera contacté directement par le président de la Fondation canadienne pour la santé des femmes.

L'année suivant l'obtention de la bourse, les récipiendaires devront présenter leur rapport final et partager leur expérience de stage au cours du colloque international sur la santé des femmes à la conférence clinique et scientifique annuelle de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada.